

Hénin-Beaumont c'est Vous !

le magazine municipal qui parle de vous

Mai 2018 - n° 44



BUDGET 2018

***Un record
d'investissements !***



Location de salles

Team Square vous accueille dans l'une de ses nombreuses salles de réception. Profitez du confort d'un **espace privatisé**, d'une **prestation traiteur** avec service en salle et d'un accès gratuit à certaines **activités** (gonflables enfants, babyfoot humain).



Possibilité de mise à disposition de mobilier (tables et chaises), système audio, vidéoprojecteur. Notre établissement dispose d'un parking sous surveillance vidéo, de toilettes, de douches et d'accès handicapés. En fin de chaque prestation le nettoyage de la salle est réalisé par nos soins.

07 61 00 68 87

contact@team-square.fr

Team Square - Chemin de Bois Bernard, 62110 Hénin Beaumont

Ouvertures
Fenêtres de Style

LE VOLET HENINOIS
1975 2018
Menuiserie PVC - Volets Roulants

**VOLETS ROULANTS MENUISERIES PVC-ALU-BOIS - PORTAILS
PORTES DE GARAGE RIDEAUX METALLIQUES - MOTORISATIONS - STORES**



**FACILITÉS
DE PAIEMENT**

VELUX®
INSTALLATEUR CONSEIL
EXPERT

RGE
QUALIBAT

**FABRICATION
FRANÇAISE**

Zone artisanale «Le Chemy» Face à Cora - COURRIERES
Ouvert du lundi au vendredi 7 h 45-12 h / 13 h 45-17 h 30 (16h 30 le vendredi) - Le samedi matin 9 h - 12 h

DEVIS
GRATUIT

03 21 20 06 09
www.levolet-heninois-ouvertures.com



21 avril 2018 - Terroir en fête et Marché aux fleurs

Le choix d'Hénin-Beaumont !

Lors du Conseil municipal organisé le 6 avril dernier, le budget de notre commune a été présenté puis voté à une très large majorité.

Ce budget fixe les moyens et les projets que nous allons mettre en œuvre cette année, mais aussi durant les années à venir, pour continuer d'améliorer la qualité de vie des Héninois et des Beaumontois.

Dans une ville où les finances ont été durant de trop nombreuses années malmenées, élaborer le budget reste un travail intense pour les élus mais aussi pour les services. Palier des années de laisser-aller n'est pas une mince affaire et nous nous y employons, tous les jours, avec l'ambition d'utiliser chaque euro efficacement pour poursuivre la dynamique enclenchée en 2014.

Une fois de plus, le budget laisse apparaître d'indispensables économies mais aussi d'importants investissements. C'est notre feuille de route.

Ces investissements concerneront tous les domaines et tous les quartiers. Ils concrétiseront certains projets comme le déploiement de la vidéo-protection ou la rénovation de notre patrimoine municipal.

Ils permettront, aussi, de poser les premières pierres de projets très attendus comme le réaménagement complet du pôle gare ou le lancement de travaux dans des quartiers totalement abandonnés sous les mandatures précédentes.

Alors que l'Etat ne prend pas la mesure des besoins réels du bassin minier et ne met pas en œuvre des moyens suffisants pour ses habitants, ce budget particulièrement ambitieux récompense un travail acharné et de longue durée.

Je suis particulièrement heureux de vous annoncer que le sérieux budgétaire de la municipalité nous permettra de baisser de manière significative vos impôts en 2019 ; ceci, pour la quatrième fois depuis mon élection. C'est mon choix pour Hénin-Beaumont !

Votre Maire
Steve Briois

Un record d'investissements 14.163.095 €



La séance du conseil municipal de ce vendredi 6 avril fut largement consacrée aux questions budgétaires (retour sur le compte administratif 2017, présentation du budget primitif pour l'année à venir).

Le Maire et Christopher SZCZUREK, adjoint aux Finances, ont pu présenter aux conseillers municipaux les nombreux projets de la municipalité.

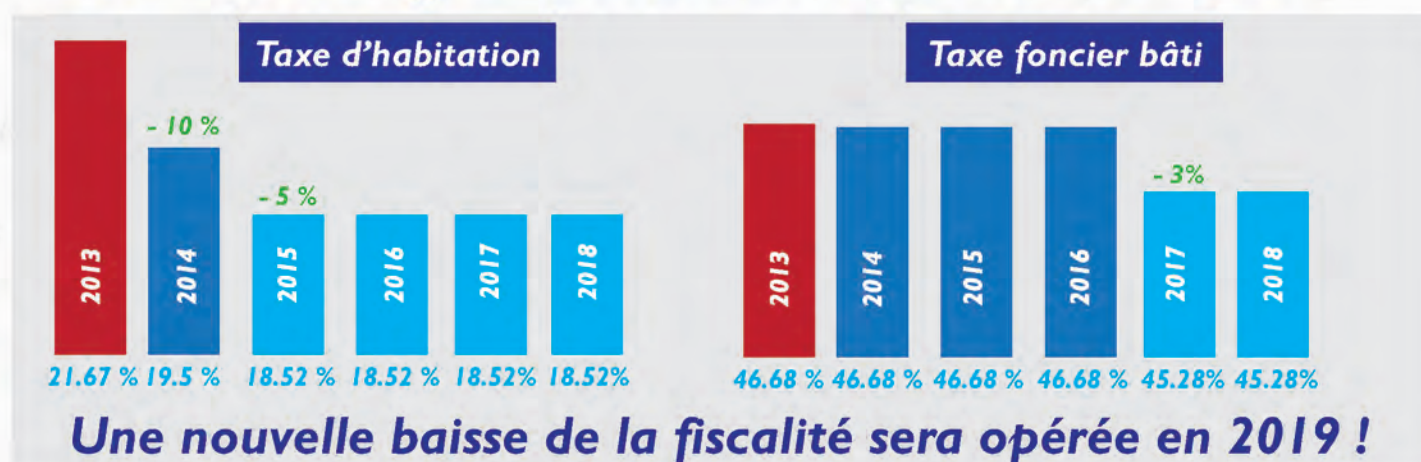
Année après année la situation financière de la commune s'améliore : multiplication par 3 de l'épargne

nette depuis 2014, réduction importante de la dette, moins d'intérêts à rembourser chaque année, investissements records en 2018...

Malgré l'évident sérieux budgétaire de la majorité, l'opposition s'est – une fois de plus – illustrée par son amateurisme et sa méconnaissance des principales notions de finances publiques permettant de bien gérer une commune.

Retrouvez dans les pages suivantes notre dossier spécial consacré au budget d'Hénin-Beaumont !

... Une fiscalité maîtrisée





Rencontre avec...

Cathy Volckcrick, directrice des Affaires financières

A 36 ans, jeune mère de deux enfants, Cathy Volckcrick est déjà riche d'une carrière professionnelle bien remplie. La Lilloise d'origine, après l'obtention d'une maîtrise de gestion, a en effet évolué durant 9 années auprès de divers bailleurs sociaux en tant que responsable du contrôle de gestion. Une fonction qu'elle a ensuite exercée au Conseil départemental de l'Oise, avant d'y devenir Directrice adjointe aux finances, en charge de l'évaluation et du pilotage des politiques départementales. Recrutée il y a quelques mois à la Mairie d'Hénin-Beaumont, elle nous explique son ambition pour la direction des Affaires financières.

Quelles sont les raisons qui vous ont poussée à faire acte de candidature à la direction des Affaires financières ?

Je souhaitais me recentrer sur mon cœur de métier, c'est-à-dire la gestion budgétaire et comptable, et retrouver le plaisir que j'avais à élaborer un budget et en suivre l'exécution – ce qui implique des rencontres et échanges multiples qui ne sont plus les mêmes lorsque vous prenez la casquette de l'évaluateur.

J'avais également envie de me lancer de nouveau dans l'aventure de la création d'un contrôle de gestion, ce qui a toujours été le cas dans mes précédentes fonctions et m'a toujours beaucoup apporté (j'y ai peut-être vu un signe !).

Depuis votre arrivée, l'organisation et le mode de fonctionnement de la direction des affaires financières ont évolué. Pouvez-vous nous expliquer en quoi ?

A mon arrivée et après une analyse précise du fonctionnement de la Direction ces deux points devaient effectivement être améliorés. Une réorganisation interne de la DAF a été opérée. Les agents comptables sont devenus des gestionnaires en charge de l'intégralité des tâches comptables afférentes à une direction et/ou un service afin d'accroître leur maîtrise des sujets traités (de l'engagement au mandatement des factures). Auparavant, la répartition se faisait en fonction de la nature des dépenses (fonctionnement ou investissement) avec 3 agents pour les dépenses de fonctionnement et 1 agent pour les dépenses d'investissement. Quant au mode de fonctionnement de la DAF, celui-ci est passé d'une direction cloisonnée à une direction ouverte aux autres directions et services de la collectivité avec la mise en place d'une communication quotidienne et dans les deux sens. Le but était de refaire de la DAF, une direction support à part entière, une direction à l'écoute et au service des problématiques rencontrées par nos collègues.

Il reste 2 ans jusqu'à la fin du mandat : quelles seront d'ici là vos priorités pour la DAF ?

Depuis 2017, le budget a beaucoup évolué avec notamment une présentation croisée nature/fonction comme

l'impose l'instruction budgétaire et comptable.

De plus, le budget autrefois commun à l'ensemble des directions et services de la collectivité est maintenant affecté à chacune et chacun d'entre eux par la création d'une arborescence budgétaire par directions faisant de chaque maillon un gestionnaire de crédits budgétaires.

Ce dispositif a permis la mise en place du contrôle budgétaire avec une communication mensuelle des situations de chaque entité.

Pour le plan comptable, l'évolution majeure est la mise en place de la comptabilité analytique qui nous permet de connaître et suivre le coût de chaque action entreprise par la collectivité. Cette comptabilité constitue un outil d'aide à la décision indispensable à la définition des orientations à prendre.

Quant aux priorités, elles sont les suivantes :

- mener à bien le projet de dématérialisation totale des opérations financières d'ici la fin 2018.
- doter la Commune d'un règlement budgétaire et financier fixant les règles de gestion applicables pour la préparation et l'exécution du budget, la gestion pluriannuelle et financière des crédits et l'information des élus ;
- renforcer le contrôle de gestion et créer un contrôle interne.

Budget d'investi

Église Saint-Martin

Mise en lumière de l'édifice

Mise en conformité du système
parafoudre

Lancement de l'étude de la
tranche 4 (rénovation intérieure)

29 voix favorables (groupe de la majorité)
6 refus de vote (E. Binaisse, M. Tondelier,
S. Filipovitch, G. Gorillot, D. Noël, P. Dulongpont)

331 940 €



Pôle Gare



Démolition de l'ancienne maison du garde-barrière
rue Henri Barbusse

Aménagement du quai

Création d'un cheminement piétonnier rue de la
Perche

Création d'un dépose-minute
(angle des rues Barbusse/Perche)

Création d'un parvis Place Sémard

Réaménagement du parking TER rue Parmentier

29 voix favorables (groupe de la majorité)
6 refus de vote (E. Binaisse, M. Tondelier,
S. Filipovitch, G. Gorillot, D. Noël, P. Dulongpont)

813 961 €

Vidéo-protection

Réalisation de la 1ère tranche :

Création du Centre de Surveil-
lance Urbain – CSU ;
Pose de caméras.

29 voix favorables (groupe de la majorité)
6 refus de vote (E. Binaisse, M. Tondelier,
S. Filipovitch, G. Gorillot, D. Noël, P. Dulongpont)

950 000 €



Piscine

Provision pour la maîtrise
d'ouvrage (architecte) dans le
cadre de la rénovation future de
la piscine

29 voix favorables (groupe de la majorité)
6 refus de vote (E. Binaisse, M. Tondelier,
S. Filipovitch, G. Gorillot, D. Noël, P. Dulongpont)

304 324 €



Hôtel de Ville

Poursuite et achèvement de la
rénovation des façades, de la
toiture, des vitraux et du
clocher

Mise en conformité du système
parafoudre

29 voix favorables (groupe de la majorité)
6 refus de vote (E. Binaisse, M. Tondelier,
S. Filipovitch, G. Gorillot, D. Noël, P. Dulongpont)

718 814 €



Financement 2018

Éclairage public

Lancement du plan de rénovation de l'éclairage public (tranche1)

Passage en LED visant à diminuer de 70 % la consommation électrique

Remplacement de candélabres

29 voix favorables (groupe de la majorité)
6 refus de vote (E. Binaisse, M. Tondelier, S. Filipovitch, G. Gorillot, D. Noël, P. Dulongpont)

880 542 €



Informatique

Poursuite de la rénovation du système informatique

Renouvellement des licences et PC

Acquisition de matériel informatique pour les services

29 voix favorables (groupe de la majorité)
6 refus de vote (E. Binaisse, M. Tondelier, S. Filipovitch, G. Gorillot, D. Noël, P. Dulongpont)

196 703 €



Parc automobile

Acquisition de véhicules pour les services administratifs, techniques et la police municipale

29 voix favorables (groupe de la majorité)
6 refus de vote (E. Binaisse, M. Tondelier, S. Filipovitch, G. Gorillot, D. Noël, P. Dulongpont)

235 060 €



Acquisitions foncières

Immeuble – 12 place Jean Jaurès

Immeuble – ancien LIDL, route d'Harnes

Terrain – bld Mendès France

29 voix favorables (groupe de la majorité)
6 refus de vote (E. Binaisse, M. Tondelier, S. Filipovitch, G. Gorillot, D. Noël, P. Dulongpont)

457 633 €



Cadre de vie

Enfouissement des réseaux aériens (électriques, télécom...) et remplacement des mats d'éclairage public :

rues des Girondins, J. Guesde, P. Vaillant Couturier et Boulevards Darchicourt (de J. Piette au rond-point des vaches), S. Allende et G. Péri

Rénovation des trottoirs :

Bld Darchicourt (de J. Piette au rond-point des vaches), abords de l'Hôtel de Ville, rues des Girondins, J. Guesde, et P. Vaillant Couturier.

Rénovation du parking rue Voltaire (ancien parking administratif)

29 voix favorables (groupe de la majorité)
6 refus de vote (E. Binaisse, M. Tondelier, S. Filipovitch, G. Gorillot, D. Noël, P. Dulongpont)

2 320 169 €



Demain comm

Culture

Escapade / Médiathèque : fin de la réfection de la toiture

Ecole de Musique : achat d'instruments et de partitions, étude sur la relocalisation

Encadrement des œuvres d'art

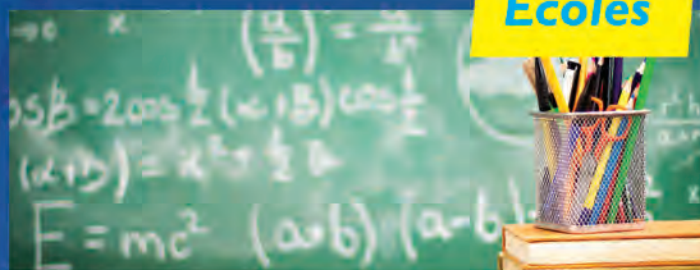
29 voix favorables (groupe de la majorité)

6 refus de vote (E. Binaisse, M. Tondelier, S. Filipovitch, G. Gorillot, D. Noël, P. Dulongpont)

189 621 €



Écoles



A. Breuval : isolation des bâtiments (tranche 1)

Restaurant scolaire Darcy : réfection de la toiture, travaux acoustiques

G. Mollet : réfection des menuiseries, réfection des réseaux d'évacuation, fourniture et pose de mains courantes, installation d'une VMC dans l'office

O. Legrand : réfection de la toiture

Commun aux écoles : acquisition de mobilier, petit équipement.

29 voix favorables (groupe de la majorité)

6 refus de vote (E. Binaisse, M. Tondelier, S. Filipovitch, G. Gorillot, D. Noël, P. Dulongpont)

650 228 €

Commerces

Fourniture et pose de bornes intelligentes de stationnement: rues E. Gruyelle, Montpencher et J. Jaurès

Renouvellement de chalets de Noël

29 voix favorables (groupe de la majorité)

6 refus de vote (E. Binaisse, M. Tondelier, S. Filipovitch, G. Gorillot, D. Noël, P. Dulongpont)

189 621 €



Sport



Atrium : réfection de la façade et de l'enseigne, acquisition de bikes ; Birembaut : construction d'un pas de tir à l'arc, réfection des pistes du bouldrome, fin de la réhabilitation des anciens vestiaires, passage en éclairage LED de la salle de basket Delabre : aménagement des abords du stade Espace François Mitterrand : création de 2 courts de tennis et d'un padel, changement des portails, réfection des toitures salles Wilquin et Tételin, rénovation des enrobés, acquisition de matériel : paniers de basket, de handball et poteaux de volley, panneau d'affichage Salle Lelaure : réfection de la toiture, acquisition de matériels gymniques Beaumont : création d'un bouldrome

29 voix favorables (groupe de la majorité)

6 refus de vote (E. Binaisse, M. Tondelier, S. Filipovitch, G. Gorillot, D. Noël, P. Dulongpont)

1 010 856 €

ence aujourd'hui

Bâtiments communaux

Multi-accueil : mise en place d'une climatisation

Bâtiments des services techniques : réfection de la toiture, système de désenfumage, fourniture et pose de portes sectionnelles

Salle Debeyre : rénovation du système de désenfumage

Foyer Jouhaux : réfection de la terrasse de la salle
Réaménagement de l'ancien bâtiment de la Police municipale

Autres bâtiments : poursuite du passage en éclairage LED et installation d'alarmes anti-intrusion

29 voix favorables (groupe de la majorité)
6 refus de vote (E. Binaisse, M. Tondelier,
S. Filipovitch, G. Gorillot, D. Noël, P. Dulongpont)

945 294 €



Environnement

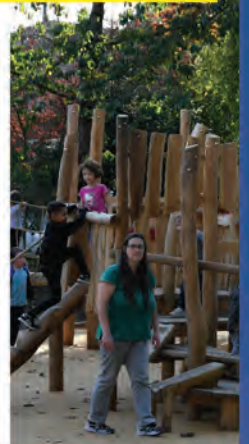
Aménagement d'un jardin à l'arrière de l'Hôtel de ville,

Poursuite du fleurissement et plantation dans tous les quartiers : arbres, arbustes et vivaces,

Acquisition de matériel et de petit outillage manuel

29 voix favorables (groupe de la majorité)
6 refus de vote (E. Binaisse, M. Tondelier,
S. Filipovitch, G. Gorillot, D. Noël, P. Dulongpont)

189 621 €



Cimetières

Columbarium : fourniture et pose de cases

Aménagement des allées du cimetière centre et des allées du jardin du souvenir

29 voix favorables (groupe de la majorité)
6 refus de vote (E. Binaisse, M. Tondelier,
S. Filipovitch, G. Gorillot, D. Noël, P. Dulongpont)

66 463 €



Voirie

Rue Michelet : enfouissement des réseaux aériens et réfection des trottoirs, bordures, des candélabres et de la voirie

Cité des Rosiers : Réfection de la voirie, des trottoirs et des candélabres

Bld Sedar Senghor : fin de la construction de la voirie et des trottoirs

Chemin de Jérusalem : lancement des études puis démarrage des travaux

Bd Ferdinand de Lesseps : réalisation d'un parking sécurisé et clôturé

Ecole Dubreucq : réfection du trottoir.

démolition du bâtiment de l'ex CPAM, rue Montpencher

29 voix favorables (groupe de la majorité)
6 refus de vote (E. Binaisse, M. Tondelier,
S. Filipovitch, G. Gorillot, D. Noël, P. Dulongpont)

2 515 418 €



Ex Pôle Emploi

Rénovation de l'ex bâtiment du Pole-emploi (rue des Fusillés) afin d'y regrouper plusieurs services municipaux pour plus d'efficacité

29 voix favorables (groupe de la majorité)
6 refus de vote (E. Binaisse, M. Tondelier,
S. Filipovitch, G. Gorillot, D. Noël, P. Dulongpont)

402 776 €



Ad'ap

Mise en conformité et accessibilité des bâtiments communaux aux personnes à mobilité réduite

29 voix favorables (groupe de la majorité)
6 refus de vote (E. Binaisse, M. Tondelier,
S. Filipovitch, G. Gorillot, D. Noël, P. Dulongpont)

150 000 €



Propreté urbaine

Poursuite des achats de matériels et d'outillage pour assurer la propreté des rues

29 voix favorables (groupe de la majorité)
6 refus de vote (E. Binaisse, M. Tondelier,
S. Filipovitch, G. Gorillot, D. Noël, P. Dulongpont)

20 000 €



Circulation routière



Acquisition de mobilier urbain

Travaux de sécurisation:
création de 2 passages surélevés devant l'école Pantigny,

création de 8 plateaux surélevés – Cité Foch,
fourniture et pose de poteaux incendie,

aménagement de coussins berlinois
COSEC et Hôtel de ville

29 voix favorables (groupe de la majorité)
6 refus de vote (E. Binaisse, M. Tondelier,
S. Filipovitch, G. Gorillot, D. Noël, P. Dulongpont)

320 019 €

Services municipaux

Multi-accueil : réfection et équipement de la cuisine

Direction de l'accueil des publics : restauration des registres d'état-civil

Maison de quartier Kennedy :
équipement de la cuisine

Equipements supplémentaires destinés à la Police municipale

Acquisition de matériel d'entretien des locaux

29 voix favorables (groupe de la majorité)
6 refus de vote (E. Binaisse, M. Tondelier,
S. Filipovitch, G. Gorillot, D. Noël, P. Dulongpont)

211 019 €





MAGAZINE MUNICIPAL : CELA COÛTE ENCORE MOINS CHER !

Contrairement au magazine de la précédente mandature, ce support de communication qui permet à tous de s'informer sur la vie de la cité est conçu en interne par le Service communication composé de 4 agents et un contrat de professionnalisation (contre 7 agents auparavant).

En plus de ses coûts réduits de conception, deux autres axes d'économies ont été mis en place :

- la renégociation des marchés d'impression :

Toutes les années, le Service communication s'efforce à renégocier le marché d'impression afin d'obtenir le meilleur prix possible. Aujourd'hui la conception et l'impression du magazine

municipal représentent un coût unitaire de 4.080 € pour un 40 pages contre plus de 7.100 € pour un 32 pages sous Eugène Binaisse.

- la mise en place d'une régie publicitaire

Toujours dans l'optique de réduire les coûts mais également de donner une tribune aux commerçants du centre-ville, il a été décidé au cours du mandat de Steeve Briois d'ouvrir le magazine municipal à la publicité. Un succès puisque les recettes des encarts publicitaires pour l'année 2018 s'élèvent, à ce jour, à 32.760 €.

Nous l'affirmons donc une nouvelle fois, il est possible de faire mieux en dépensant moins !

ETS PESIN

CYCLOS-SCOOTERS

f Ets Pesin scooters

VENTES ET RÉPARATIONS

368 RUE ELIE GRUYELLE
62 110 HÉNIN-BEAUMONT

Scooters à partir de 1149 €*

1 paire de gants homologuée et 1 alarme offerts pour l'achat d'un scooter **

photo non contractuelle

03 21 20 47 66

* Offre valable dans la limite des stocks disponibles
** Offre valable hors promotion, jusqu'au 31 mai 2018

PIZZERIA ENZO

Elue meilleure pizzeria de France 2017 selon le site guidepizzerias.com

43, rue Denis Papin 62 110 HENIN-BEAUMONT

03 21 20 44 41

Notre restaurant vous accueille du mardi au jeudi de 11 h 30 à 14 h et de 18 h à 22 h 30 le vendredi et samedi de 11 h 30 à 14 h et de 18 h à 23 h Fermé le dimanche & lundi

PIZZAS PÂTES SALADES PANINIS

LA PIZZA AU FEU DE BOIS PRODUITS FRAIS

LIVRAISON GRATUITE À DOMICILE & AU BUREAU

Venez nous rejoindre sur Facebook : Pizza Enzo Henin Beaumont

RUE ARNAUD BELTRAME : LORSQUE LA POLÉMIQUE SE RETOURNE CONTRE SES AUTEURS



On l'a plusieurs fois écrit, Hénin-Beaumont est une source de « buzz facile » pour faire vendre ou tout simplement exister.

Un journal confidentiel a affirmé que la famille du Colonel Beltrame, mort en héros pour s'être opposé au terroriste du Super U de Trèbes, refusait qu'une municipalité FN puisse donner son nom à une rue en sa mémoire.

Immédiatement, l'opposition et la Voix du Nord se sont précipitées pour faire des articles sur Internet sans même vérifier la véracité de l'information, l'unique but étant de nuire au Maire d'Hénin-Beaumont.

C'est un véritable boomerang qu'elles se sont pris en pleine figure puisque la propre mère d'Arnaud Beltrame a formellement démenti ce qui s'apparente à une véritable désinformation.

Il y aura bien une Rue du Colonel Arnaud Beltrame comme vient de le décider le Conseil municipal et tant pis pour l'opposition stérile et charognarde et certains journalistes peu scrupuleux.

Nous regrettons seulement qu'une telle polémique puisse avoir lieu sur un sujet aussi grave et douloureux. L'opposition ne respecte rien ni personne.

ANDRÉ HAUCHART NOUS A QUITTÉS



Ancien conseiller municipal, le docteur André Hauchart nous a quittés le mois dernier à l'âge de 93 ans. Né à Pas-en-Artois, après ses études de médecine à Lille, il a commencé à exercer dans le cabinet du docteur Schaffner à Lens. Ensemble, au moyen de la radiographie, ils ont travaillé au dépistage de la silicose chez les mineurs. Au cœur du pays minier, il fut responsable des dispensaires de la région de Lens dans le service de phthisiologie.

Il a également exercé à la clinique Darcy d'Hénin-Beaumont qui détenait, à l'époque, un service spécialisé pour les mineurs atteints de la silicose.

Acteur de la vie locale en tant que conseiller municipal, il a ensuite accompagné son épouse Jacqueline Hauchart dans ce même investissement politique sur la ville d'Hénin-Beaumont.

Ayant le sens des valeurs familiales et de l'amitié sincère, il aimait partager les bons repas préparés par sa femme et prenait plaisir en cette occasion à choisir les meilleurs vins.

Aimant la musique et les voyages, il était d'un naturel curieux et doté d'une grande culture générale.

Il a aussi longtemps soutenu le Racing club de Lens dont il ne manquait jamais un match. Nous gardons de lui l'image d'un homme discret et impliqué.

Nos pensées vont à sa famille et en particulier à son fils, notre ami Patrick Hauchart, conseiller municipal du groupe majoritaire.



RÉSERVEZ VOTRE REPAS POUR LES MÉDIÉVALES

16 et 17 juin - Beaumont

Menu à 10 €

1 part de cochon

Garniture de
Légumes
pommes de terre
ou
portion de frites

Part de tarte

Pain

Menu à 8 €

1 brochette de poulet
à la provençale

ou
2 saucisses
ou
2 merguez

Garniture de Légumes
pommes de terre
ou
portion de frites

Part de tarte

Pain

Menu
enfants
(- 8ans)

1 saucisse
1 petite frite
Part de tarte
Boisson

4€

Toutes réservations non réglées ne seront pas prises en compte

Réservations : Serge Rousseau 06 67 14 73 91

Bernard Rousseau 07 69 89 70 58

ou au Local association ASOR à Hénin-Beaumont,
les jeudis à compter du 3 mai de 16 h à 18 h

ou au Service manifestations : le mardi 5 juin de 9 à 12 h et de 14 h à 17 h



Cérémonies commémoratives du 73e anniversaire de la victoire alliée du 8 mai 1945

10 h : Rendez-vous parking Diderot
pour un départ en bus à 10 h 15

10 h 30 : Cérémonie au monument
aux morts de Beaumont
Dépôts de gerbes

11 h : Cérémonie des galets du
civisme avec la participation des
écoles Jean-Jacques Rousseau et Guy
Mollet au Cimetière centre

11 h 10 : Cérémonie au Cimetière
centre

Dépôts de gerbes et remise de
médailles

11 h 30 : Allocution suivie du verre
de l'amitié
dans les Salons d'honneur de l'Hôtel
de ville

12 h 30 : Repas fraternel organisé par
la Municipalité
à la Salle du Rex

REPAS FRATERNEL

mardi 8 mai 2018

12 h 30 - Salle du Rex

Menu Adulte (26 €)

Demi ananas en cocktail

(Crevettes, crabe, surimi, carottes, céleri)

Veau Marengo accompagné de
pommes duchesse et d'un duo de
purées en Croustade (carottes, céleri)

3 Fromages sur un lit
de salade verte,
Beurre et pain

Forêt noire (chocolat)

Café

Boissons :

1ères Côtes de Bordeaux
«Château Charreau, rosé»
(1 pour 4 pers)

1ères Côtes de Bordeaux
«Château Charreau»
cuvée tradition» (1 pour 4 pers)
Eau plate 1,5 L (1 pour 4 pers)
Eau gazeuse (1 pour 4 pers)

Réservations au Service manifestations
2 rue Voltaire à Hénin-Beaumont
03 21 74 87 27

BEAUMONT en fête

1, 2, 3 JUIN

VENDREDI 1ER JUIN

Course cycliste :

organisée par l'Etoile Cycliste Héninoise:
Rue Saint-Martin / Bd Eugène Thomas/ Rue Joseph
Fontaine / Rue Saint-Martin

Lever de rideau par les vélos fleuris : 18 h
Des chèques cadeaux « J'achète à Hénin-Beaumont » à
gagner !

Ouverture officielle des fêtes de Beaumont
par M. le Maire : 18 h 30

Départ 1ère course : 19 h

Départ 2e course : 20 h 15

Remise des prix : 21 h 30 au podium

*Restauration assurée par l'Atelier pizza
sur la Place de l'Eglise*

SAMEDI 2 JUIN

Ducasse : Place de l'Eglise

**Concours de pétanque en doublettes
formées** (réservé aux licenciés FFPJ) : 15 h / Square
Marcel Petit (Rue de la gare à Beaumont)

Course de garçons de café : organisée par
l'association Les zannées folles / Départ 14h, rue
Saint-Martin/Stade André Limousin - Participation 2€ (les
bénéfices seront reversés à l'association des maladies
rares) - Renseignements à la Maison de quartier Thorez au
03.21.13.25.20 - Réservations à l'Amaryllis au
03.21.20.25.39 et sur place (course mixte, à partir de 12
ans) - **Stand photos avec décors des années 20**

2^e Foulée Beaumontoise :

organisée par Hénin endurance team / course de 5 km -
Départ 14h rue Saint-Martin / Course ouverte à tous
(licenciés ou non, sans distinction de sexe, de minime
jusque 2004 à vétérans) / Inscription sur internet sur
<https://www.njuko.net/labeaumontoise2018> ou sur place /
Retrait des dossards à partir de 13 h au café l'Amaryllis /
Renseignements au 03 21 08 60 40 / Droits d'inscription :
5€, reversés à l'association des maladies rares (1 baptême
hélicoptère offert à la 1ère et au 1er scratch)

Soirée théâtrale « L'adultère pour les nules » par
ADVITAM compagnie : 20 h 30 / Salle Debeyre

DIMANCHE 3 JUIN

Ducasse : Place de l'Eglise

Marché au puces : Rue Saint-Martin de 8 h à 17 h
Réservations au Service manifestations au 03 21 74 87 27
4 € les 2 mètres

Apéritif ducasse : organisé par Les Fils d'argent -
Foyer Guy Mollet / à partir de 11h00

Village convivial, récréatif et sportif

Cour paroissiale, rue Saint-Martin, avec :

- **animations pour enfants** (structures gonflables, stand
maquillage....) de 9 h 30 à 17 h
- **Village sportif** (tennis, judo, gym,) organisé par le
Service des sports de 10 h à 13 h
- **Marche & Marche nordique** / organisées par Les amis
de la marche / Départ 10 h de la paroisse

Tournois de football - vétérans : Stade
Limousin / toute la journée / Organisés par le Football club
de Beaumont

Restauration :

- **Place de l'Eglise** (frites, merguez, hamburgers,
sandwichs, tartes, crêpes...) par le FC Beaumont
- **Cour paroissiale assurée par l'Atelier pizza**

Portes-ouvertes du Relais nature : 9h à
17h / animation tonte

Promenades en calèche 10 h à 12 h et 14 h à
17 h - Départ Relais Nature

Portes-ouvertes de la Brasserie Bellus :
de 11 h à 18 h - Rue Saint-Martin (visite, dégustation de la
Bellus, vente à emporter)

*La journée sera animée par Gatsby Music et son piano
mécanique, sa batterie vintage dans une ambiance des
années 20. Animation et démonstration de danse (charles-
ton) par Betty BEBOP. Le tout orchestré par l'association
les zannées folles*

BAPTÊMES EN HÉLICOPTÈRE

Samedi 2 juin de 9 h à 19 h - Ancienne gare de Beaumont
Pré-vente : 35 € du mardi 03 avril au 1er juin - Vente sur place : 45 €
Service Manifestations : 03 21 74 87 27



Bravo à Nicolas Marfil !

Les succès s'enchaînent pour l'athlète handisport Heninois Nicolas Marfil qui multiplie les performances et les podiums.

En mars, notre sportif émérite occupe la deuxième place du podium au lancer du poids lors des championnats de France handisport indoor à Clermont-Ferrand!

Dernièrement lors du meeting international d'athlétisme de Talence, Nicolas récidive avec une 2ème place au lancer du poids et gagne cette fois l'épreuve au lancer de disque et gravit donc le haut du podium !

Bravo à Nicolas Marfil qui avec son esprit de compétition est un exemple de persévérance.

50 EXPOSANTS

MODE & ACCESSOIRES

BEAUTÉ & BIEN ÊTRE

CUISINE & GOURMANDISES

SPORT & SANTÉ

SAMEDI 5 MAI

9 H 30 - 18 H 30

ESPACE F. MITTERRAND



ENTRÉE GRATUITE



FÊTE DU TERROIR ET MARCHÉ AUX FLEURS : UNE ÉDITION ENSOLEILLÉE !

Ce samedi 21 avril, il y avait beaucoup de monde sur les Places Jean Jaurès et Carnot pour le retour de la Fête du terroir et du Marché aux fleurs en cœur de ville.

Sous un magnifique soleil et des températures estivales (26 degrés), les nombreux Héninois et Beaumontois ont pu profiter des stands des producteurs locaux, des animaux de la ferme itinérante mais aussi des commerces de proximité.

Ce beau succès populaire a fait la joie des grands et des petits qui célébraient le premier jour des vacances sur les structures gonflables gratuites ou auprès des poneys.

Vivement l'année prochaine !





CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ

Le vendredi 30 mars, Monsieur le Maire a reçu les jeunes nouvellement inscrits sur la liste électorale. 247 jeunes majeurs de la commune ont atteint 18 ans entre le 1^{er} mars 2017 et le 28 février 2018, et ont ainsi été conviés à cette cérémonie lors de laquelle ils ont pu recevoir leur carte électorale et le livret du citoyen.

Steeve Briois, lors de son discours, a sensibilisé les jeunes citoyens sur leurs nouveaux droits et devoirs en leur qualité de personnes majeures, en rappelant les principes fondamentaux de la République, de la démocratie et de notre système électoral. Les jeunes n'ayant pas pu se présenter à la cérémonie ont été destinataires des documents par voie postale.

**DUCASSE
DU CENTRE-VILLE**

DU 18 AU 22 MAI

S.A.V - RÉPARATIONS ACCUEIL

**MPO
MOTOCULTURE**
JEAN PAUL VERMOREL - PÈRE & FILS

LA TONTE N'A JAMAIS ÉTÉ SI PARFAITE

NOUVEAU

**Remises exceptionnelles d'ouverture
venez en profiter !**

Ouverture de votre nouvel espace motoculture
«La ruche de la Peupleraie» ZA la Peupleraie
7 Boulevard Ferdinand de Lesseps, 62110 Hénin-Beaumont

03 21 49 42 00

www.mpo-motoculture.fr



HÉNIN-BEAUMONT- HERNE : BIENTÔT 65 ANS D'AMITIÉ

Depuis 1954, la commune d'Hénin-Beaumont est jumelée avec celle d'Herne en Allemagne. Ce lien, aujourd'hui très fort, s'est construit autour de la mine, de l'industrie et d'une passion commune pour la fête.

Ce vendredi 13 avril, une délégation allemande s'est rendue dans notre ville pour trois jours d'échanges avec la délégation française.

Dans les Salons d'honneur, Monsieur le Maire a rappelé l'attachement des Héninois et Beaumontois à cette « belle amitié » constituant un « héritage historique ».

En effet, lors de la catastrophe de Courrières en 1906, Herne a envoyé un groupe de sauveteurs. Depuis, l'amitié entre les habitants de nos deux villes est indestructible.

DES CHEFS D'ENTREPRISE HÉNINOIS RÉUNIS AU LYCÉE SENEZ



Le mardi 27 mars dernier s'est déroulée la traditionnelle rencontre avec les chefs d'entreprises de la ville en partenariat avec le club d'entreprises Deltavenir.

Cette soirée, organisée au lycée Senez a permis d'échanger sur le projet du Bus à Haut Niveau de Service, de son tracé et des échéances à venir en présence des représentants du Syndicat mixte des transports Artois-Gohelle, porteur du projet.

L'auditoire a fait deux belles rencontres lors de cette soirée en commençant par Mona MESTIAEN, championne de France de Boxe catégorie - de 57 kilos et ensuite, Nicolas MARFIL, vice-champion de France de lancer de poids handisport qui ont présenté leurs projets et leurs besoins pour atteindre les Jeux olympiques de Tokyo en 2020 et s'inscrire dans les pas de Mathieu Bauderlique et Jérémy Cadot.

Cette soirée constructive s'est poursuivie autour d'un repas proposé par le restaurant pédagogique du Lycée. Un moment propice aux échanges et aux contacts pour les différents intervenants.

ETAT-CIVIL

Mars



ILS SONT NÉS

La municipalité leur souhaite la bienvenue

Miya ASSET ; Timéo BLANCHART ; Elise BONIFACE ; Kapucine CANONNE ; Tasnime CHBABI ; Kailya DAMIENS ; Isaac DEBEAUPUIS ; Nohan DESCAMPS ; Livio DI GIACOMO BOUGEARD ; Kilyan DUHEM ; Lana FRANÇOIS ; Jade GELÉ ; Fabien GOLLIOT ; Nawfel GUIZANI ; Baptiste HÉLIE ; Célio HULEUX ; Amalia JULITA SIX ; Ethan JONCKEERE ; Emma LASSALLE ; Mya LIBERT ; Alesyo LION ; Beverly MONET ; Sherylle OCCRE ; Assil OUZANI ; Alanzo PARELLO ; Jules SAILLY ; Candice SCHEER ; Savannah SPALENKA ; Capucine TOMLIJANO-VIC ; Ylan TRYBUS ; Elyne VASSEUR ; Aaron VERMEL ; Féréil ZAIMI



ILS NOUS ONT QUITTÉS

La municipalité s'associe à la tristesse des familles

Ali ANSEUR ; René BACHARY ; Marie-Thérèse BELPALME ; Jean BOGAERT ; Olivier BRASSART ; Guido BRESSAN ; Italo CANDEAGO ; Noëlla CARBONNEL ; Léon CHEVALIER ; Marguerite COUSIN ; René CUVELIER ; Paul DANIS ; Michel DAULT ; Janine DEROCH ; Richard DOBROWOLSKI ; Emile DUBOIS ; Simone DUPIRE ; Elisabeth DZUIBA ; Carmela FAGIOLINO ; Agnès FARRIAUX ; Jean-Pierre FIEVET ; Daniel GALLAND ; Evelyne GAUCHARD ; Fernande GERARD ; Samuel GHALMI ; Pascale GIULIANI ; Jacqueline HUMEZ ; Marie-France JOUGLET ; Thérèse KRYJOM ; Vanda KRYSTKOWIAK ; Elisabeth LAMBERT ; Germaine LAMBOUR ; Casimira LAKOWSKI ; Micheline LEBEL ; Lucette LECOINTE ; Germaine LEFRANÇOIS ; Valentine LEMAIRE ; Marie MALYSSE ; Fabrice MASSET ; Yves MESSÉANT ; Joël MODAINE ; Bernard MUREZ ; Aniëla NOWAKOWSKI ; Louise PESIN ; Charles PODVIN ; Jacqueline POULAIN ; Louis ROCHART ; Marie-Claude ROUSSEAU ; Alain RUCAR ; Florence SAISON ; Simon SZYMALKA ; Simone TURBELIN ; Czesława TWOROWSKI ; Yves VISEUR ; Gilbert WALBERCQ



ILS SE SONT DIT "OUI"

La municipalité leur présente ses félicitations

Ayoub BEN ADDI et Khenza CARPENTIER ; Saïfeddine BEN NASSAR et Ophélie DEHAINE (1) ; Bérangère CARBONNIER et Adrien MONSEUR ; Catherine DUMEZ et Pascal GERMAIN ; Gaétan GRANGIER et Pauline RENARD (2)

In memoriam

EDMOND FRYDRYCH



Instituteur puis professeur des écoles dans les établissements J.-J. Rousseau, Breuval, Michelet et Mollet, Edmond Frydrych s'est éteint le 23 février dernier.

Violoniste de formation, il a également été professeur à l'Ecole de musique d'Hénin-Beaumont durant 25 ans.

Musicien dans l'âme, il a enseigné le solfège à plusieurs générations. C'était toujours un énorme plaisir pour les Héninois et Beaumontois de venir écouter l'orchestre qu'il dirigeait lors du concert de Noël organisé à l'Eglise Saint-Martin ou du Gala annuel de l'école de musique.

Nos pensées accompagnent sa famille.



Rencontre avec... **DIANNE COUTTEURE**



Dianne Coutteure, femme du regretté Ronny Coutteure, illustre comédien nordiste est une diva excentrique et attachante qui nous a déjà fait le plaisir de nous rendre visite pour nous proposer ses spectacles en 2016 et 2017. La voilà qui revient en 2018 pour nous présenter... L'Adultère pour les Nulles...

Dianne, bonjour et merci de nous accorder cet entretien, une question simple, qu'est-ce qui vous a incitée à revenir vous produire à Hénin-Beaumont ?

C'est très simple : l'expérience avec les spectacles précédents m'a appris que l'accueil de la municipalité est superbe, le public est ravi de me voir et m'entendre, que veut de plus une artiste ?

Le spectacle que vous allez produire à Hénin-Beaumont est une création, comment appréhendez-vous cette première ?

« L'Adultère pour les Nulles » est en effet un tout nouveau spectacle que j'ai travaillé avec plaisir et professionnalisme. Je pense que je peux être confiante en termes de maîtrise de ce spectacle. Bien sûr, on n'est jamais à l'abri d'une erreur, et je resterai concentrée, sans pour autant me priver de donner

le mieux de mon savoir-faire et mon plaisir de partager ce moment amusant, j'espère.

Nous vous avons quittée en 2017, quelles sont vos actualités culturelles ?

Bien sûr, je travaille inlassablement pour produire mes différents spectacles partout en France et ailleurs. Je viens de « finir » le spectacle « L'Adultère pour les Nulles » et je suis déjà sur un autre projet, qui n'est pas encore bien défini. Un duo avec Jean-Claude Duquesnoit, qui est venu ici à Hénin-Beaumont avec moi pour le spectacle « Et le Charme Opéra ». Mais je ne peux pas encore vous dire trop de choses sur ce spectacle, car nous sommes encore dans la phase d'écriture, même si les répétitions ont déjà commencé. J'ai aussi un projet théâtral-musical pour jeune public sur une musique de Moussorgski...

Sans oublier le projet de notre exposition « Vingt-Mille Yeux sous les Rêves », une exposition-spectacle sur le sujet du pré-cinéma, que j'aimerais développer d'avantage.

Sans dévoiler le synopsis du spectacle, pouvez-vous nous parler de sa thématique ?

Le spectacle « L'Adultère pour les

Nulles » est avant tout une pièce de théâtre mêlant humour et incartades musicales. Au travers de réflexions humoristiques, de chansons tendres, roses, et parfois coquines, "L'Adultère pour les Nulles" vous dévoilera les mille et un secrets pour capturer le mâle idéal.

Vous savez, même Alexandre Dumas affirmait que les chaînes du mariage sont si lourdes qu'il faut se mettre à deux pour les porter, parfois trois.

Mêler chant et jeu sur scène n'est-ce pas un défi terrible à tenir ? Comment vous préparez-vous ?

C'est un défi merveilleux à tenir ! Marier dans une seule production différentes disciplines ne peut qu'enrichir le spectacle ! Et la préparation pour moi est équivalente à celle d'un athlète qui pratique différentes disciplines : travail, répétitions, rigueur, concentration, rester en forme et surtout : aimer ce métier d'artiste qui est magnifique !

Merci à vous,

**L'Adultère pour les Nulles,
Salle Debeyre le 2 juin 2018
à 20h30
(ouverture des portes à 20 h)**

CHAUFFAGE, ENTRETIEN, DEPANNAGES, SALLE DE BAINS



**S.A.R.L.
CREPIN**

www.sarlcrepin.fr



**303, rue Robert Aylé
62110 HENIN-BEAUMONT
Tél. : 03 21 20 00 38**

*Depuis 1961,
à votre service.*



Restaurant

**L'Estaminet
du Ferrailleur**

- Cuisine Traditionnelle
- Service Traiteur
Salle privatisée 70 places
pour tous vos événements

Horaires d'ouverture :

du Mardi au Dimanche
de 11h30 à 14h00
et de 19h00 à 22h00
(Fermé le Lundi)



03 61 48 28 73

761, Bvd Fernand Darchicourt -
62110 Henin-Beaumont



l'estaminetduferrailleurheninbeaumont
www.estaminetduferrailleur.fr

L'ACTU DE L'ESCAPADE

263 rue de l'Abbaye (face à la piscine)
Tarifs et réservations : www.escapadetheatre.fr
Tél. : 03 21 20 06 48



**FINALE DU TREMPIN DE L'ESCAPADE
COUP DE RESSORT 2018
Vendredi 25 mai à 20h**

Il est temps de départager les finalistes de cette nouvelle édition du tremplin «Coup de ressort» et on a besoin de vous....Après avoir fait une sélection, sur écoute, des groupes de la région ayant postulé, le jury vous propose de participer à déterminer qui est le meilleur espoir de cette session 2018. Le groupe lauréat suivra un accompagnement professionnel complet : coach vocal, scénographe, fiche technique, lumière et communication. Tout pour passer à la vitesse supérieure.... plus d'infos www.escapadetheatre.fr ou sur la page Facebook.

DEBOUT SUR LE ZINC

Concert - Samedi 26 mai à 20h



Avec un nom pareil, on croit connaître la musique... Mais 20 ans de carrière, cela mérite que l'on s'y penche un minimum. Surtout quand leurs chansons écrites en français, sur fond d'arrangements folk et aux fondations rock, ont foulé plus de 2 000 scènes (Cigale, Olympia, Zenith de Paris, festivals Printemps de Bourges, Solidays, Sziget...). Et quand on a 20 ans de tournées dans les doigts et que l'on a commencé au même âge, on sait déroger à ses principes. Facile d'être manichéen quand on n'a connu aucun compromis ! À 40 ans, l'horloge biologique est en route : on regarde les marmots grandir avec le doute comme éternel moteur... Or c'est précisément ce qu'ont entamé les franciliens : une prise de conscience.



ET POUR FINIR EN BEAUTÉ

Samedi 2 juin à partir de 16h00

Avant de terminer sa saison culturelle et les restitutions des adhérents (théâtre, danses, musique) durant le mois de juin, L'Escapade vous invite à découvrir toute la richesse de ses ateliers. Dès 15 h, initiations et démonstrations se succéderont pour une après-midi conviviale et familiale rythmée par des surprises musicales... Entrée libre



PARITÉ MON Q

Concert - Samedi 2 juin à 21h00

« 7 mercenaires des vocalises revisitent a cappella un répertoire de paluchards comme Bocuse magnifierait un saucisse-purée. » Au croisement de la Maîtrise de Radio France et des néons des salles de gardes, A la frontière entre les Petits Chanteurs à la Croix de Bois et le Carnaval de Dunkerque, Pile au centre du milieu des Chœurs de l'Armée Rouge, Un poil juste à côté des Barbershop, Pas loin de la Close Harmony, Grivois, beaucoup, Classe, toujours, Enfin presque...

L'HISTOIRE DE LA VILLE

PAR Hennium

IL Y A 110 ANS !

En ce dimanche de mars 1908, c'est la population toute entière qui honorait la mémoire des Héninois morts au champ du labeur. A cette occasion était inaugurée dans le nouveau cimetière communal une stèle à la mémoire de tous les travailleurs morts aux champ d'honneur de l'Industrie.

La décision d'ériger cette stèle avait été prise, dès les premiers jours après la Catastrophe de Courrières par Léon Pruvot, maire d'Hénin-Liétard.

Elever un monument au dessus du caveau contenant les restes des Héninois qui avaient péri, en quelques secondes, dans le noir des galeries de la fosse 3 de Méricourt... ils s'appelaient :

François CAULLET, Raymond CHEVALIER, Henri DROMBY, Henri DUBOIS, Julien DUBOIS, Pierre DURIEZ, Charles GAUDELET, Léon OWELLE

Qu'ils aient revêtu leurs "loques ed'fosse" ou les bourgerons des journaliers, tous ont creusé le rude sillon du travail, la tête penchée, sans se soucier de la politique...

Tous, victimes frappées au cours du combat pour la vie, tous ont

reçu l'hommage de leurs contemporains, frères d'atelier ou de chantier...

De cette cérémonie nous retiendrons de l'allocution de monsieur Léon Pruvot, maire de l'époque ces quelques phrases :

« Ici, le combat est quotidien, lutte perpétuelle entre nos concitoyens et le fléau qui, sournoisement guette, au fond du puits noir, son homme comme sa future proie... »

« A vous citoyens, unissez vous, vous n'en serez que plus forts pour défendre vos droits et obtenir les protections dont vous avez besoin dans vos dangereux travaux... »

« Unissez vous, mes amis, et restez sur le terrain de la fraternité et de la solidarité professionnelle... »

« Le bon raisonnement invite à vous éloigner de la politique pour vous rapprocher fraternellement les uns des autres... »

« S'il m'est permis d'émettre un souhait, il sera pour que le sort vous soit clément, vous protège le plus possible... »

Très régulièrement, Monsieur Georges Bétrémieux de l'association historique Hennium, nous proposera un focus historique sur notre ville...



La catastrophe dite de Courrières s'est produite à la fosse 3 des Mines de Courrières à Méricourt, le coup de poussières se propageant aux puits 4 de Sallaumines et 2 de Billy Montigny. 1200 personnes trouvèrent la mort en quelques secondes, brûlées, asphyxiées ou broyées par les destructions de matériel. 11 mineurs qui avaient tenté de porter secours dès les premiers instants moururent asphyxiés. Une grève dure de plusieurs semaines s'ensuivit dans presque tout le bassin minier ajoutant ses misères par une situation proche de la révolution. Un gréviste fut même abattu d'un coup de fusil dans notre ville par un ouvrier qui voyait sa maison détruite...



LES ANCIENS VESTIAIRES DU STADE BIREMBAUT FONT PEAU NEUVE

La municipalité a investi près de 284.000 € dans cet équipement, nécessaire au développement des associations sportives héninoises, avec un souci de performance thermique grâce à un isolant extérieur performant, de l'éclairage LED et un système de chauffage de type pompe à chaleur.

Par ailleurs, outre le fait que les équipements sanitaires, les

carrelages de sol, les faïences et l'ensemble des portes ont été remplacés, le bâtiment intègre maintenant un vestiaire pour les arbitres avec bureau, un espace sanitaire et une douche.

Enfin, les abords immédiats adaptés aux personnes à mobilité réduite sont revus, avec la réalisation de 130 m² d'enrobé incluant une place PMR le long de la façade



Semaine du Handicap 2018



Du mardi 22 mai au samedi 26 mai 2018 se déroulera la deuxième semaine consacrée au handicap par le Service des Sports, le Tennis club héninois et l'ESHB club de basket.

Plus de 600 enfants des écoles primaires, des lycées, des collèges et de l'IME viendront découvrir le Handisport en le pratiquant avec leurs enseignants afin de les sensibiliser.

Le vendredi 25 mai 2018 aura lieu, à l'Espace François Mitterrand, un

colloque ouvert à tous avec un débat et des démonstrations de sportifs de haut niveau ainsi qu'un échange sur leur vie et leurs carrière.

Le samedi 26 mai 2018, des rencontres de Handi Basket seront proposées sous forme de démonstrations ou de tournois avec des joueurs de niveau national et l'équipe des « Mustang » de Pologne.

Notre équipe de basket héninoise disputera un championnat en fin de soirée.

NOS ENFANTS RISQUENT DE VIVRE MOINS LONGTEMPS QUE NOUS EN BONNE SANTÉ

C'est ce que déclare le professeur Carré cardiologue au CHRU de Rennes.

Pourquoi faut-il apprendre à bouger dès le plus jeune âge ? Chez les enfants, l'enjeu de l'activité physique est encore plus important que chez les adultes. Jusqu'à vingt ans, on construit son capital santé. Cela veut dire qu'à la sortie de l'adolescence, on est au maximum de ses capacités cardio-respiratoires. Après un plateau entre 20 et 35 ans, elles ne vont faire que diminuer, lentement si on poursuit la pratique d'une activité physique mais rapidement si on est sédentaire. A voir une enfance et une adolescence actives permet donc de partir de plus haut, avec un meilleur capital santé. Malheureusement la majorité des enfants et des adolescents aujourd'hui a de moins bonnes capacités cardio-respiratoires que leurs parents et leurs grands parents au même âge parce qu'ils sont moins actifs. Mais ce n'est pas le seul intérêt de l'activité physique pendant



l'enfance et l'adolescence. Commencer jeune permet de développer son goût pour l'activité et la notion de plaisir. Un adolescent actif a de meilleures chances de devenir un adulte actif. C'est donc la responsabilité des parents de veiller à ce que les enfants soient plus actifs et moins sédentaires. Oui, bien sûr ! Il faut garder à l'esprit les propos du Vice-Président de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) "Ce n'est pas de la faute des enfants s'ils ne bougent pas assez." Si les parents les mettent dans une poussette alors qu'ils sont capables de marcher, qu'ils les déposent à l'école en voiture et qu'eux mêmes ne font que très peu d'activités physiques, les enfants risquent de ne pas acquérir les bons réflexes pour intégrer le fait de bouger dans leur quotidien. Tous nos gènes sont programmés pour bouger.

Gérard Delsaux, administrateur de la Fédération Française de Cardiologie pour le Nord-Pas-de-Calais

OSHIN DERIEUW, CHAMPIONNE DU MONDE WBF



Samedi 14 avril fut une très bonne soirée pour les boxeurs amateurs et professionnels héninois ainsi que pour leur président Jean-Claude Alary.

Du côté des amateurs, Keny Courby et Mehidi Younes gagnent tous deux leur combat aux points.

Quant aux professionnels, Douadi Laid, Kazavatov Adam et Santoro Enzo remportent leur match aux points tandis que Benyattou Kamel et Carlier Dylan de Louvroil

gagnent par KO. Lors de ce gala un Championnat du monde était organisé, opposant Oshin Derieuw à Lina Tejada.

A la suite de ce match de dix fois 2 minutes, l'Héninoise Oshin Derieuw est déclarée gagnante et devient donc championne du monde WBF (World boxing foundation).

La municipalité félicite la championne pour ce titre.

19^E TOURNOI INTERCLUB DE JUDO D'HÉNIN-BEAUMONT



L'Espace François Mitterrand accueillera le 19 mai prochain près de 400 combattants (filles et garçons) afin de disputer le 19e tournoi interclub de judo d'Hénin-Beaumont, organisé par le club de Judo Jujitsu Taïso,

N'hésitez pas à venir encourager ces jeunes sportifs, l'entrée est gratuite !

Restauration sur place possible

Programme de la journée :

- **Minimes (13-14 ans)** début des combats à 10 h
- **Mini poussins/mini poussines (7-8 ans)** début des combats à 11 h 30
- **Poussins/poussines (9-10 ans)** début des combats à 14 h.
- **Benjamins/benjamines (11-12 ans)** début des combats à 16 h 30.

FORTE MOBILISATION POUR LES PARCOURS DU COEUR :



Le dimanche 8 avril 2018, vous avez été nombreux à vous mobiliser pour la 43e édition des « Parcours du cœur civil 2018 ».

L'évènement a réuni 213 participants (101 nageurs + 25 cyclos + 87 marcheurs) à la Piscine Jean-Jacques Malina.

Le Service des sports, organisateur de la manifestation tient à remercier les bénévoles des associations et organismes qui ont répondu présent :

Les Amis de la marche, l'Étoile cycliste, le Club nautique ainsi que la Fédération de sauvetage et secourisme, le CHHB et Gérard Delsaux correspondant d'honneur.

L'ensemble des dons sera reversé à la Fédération française de Cardiologie

Le Cercle d'escrime vous donne rendez-vous les 2 et 3 juin



Les championnats de France minimes aux 3 armes garçons et filles (-de 15 ans) intitulés "La Fête des jeunes", regroupant pas moins de 850 participants, se dérouleront à Hénin-Beaumont les 2 et 3 juin prochains.

La difficulté pour les dirigeants du cercle d'escrime résidera dans la gestion parfaite du nombre élevé d'accompagnants qui avoisinera les 3000 personnes sur le week-end au sein de l'espace François Mitterrand.

A un mois de l'événement et en parfaite concertation avec les différents services municipaux, les organisateurs affichent une certaine sérénité grâce à une bonne maîtrise du cahier des charges pourtant très exigeant sur le plans logistique et de l'intendance.

JEREMY CADOT REMPORTE LE TOURNOI INTERNATIONAL DE MELUN



Après ses excellentes performances en Coupe du monde le mois dernier, Jérémy Cadot a confirmé sa bonne forme en remportant la dernière étape du Circuit national de Melun, où l'équipe de Russie était présente, en s'imposant en finale face à son camarade d'équipe de France Enzo Lefort sur le score de 15/11.

VALERIAN CASTANIE SE CLASSE 9^E AUX CHAMPIONNAT DU MONDE CADETS



Les derniers Championnats du monde cadets/juniors se sont déroulés récemment à Vérone (Italie) où tous les continents étaient représentés avec 97 nations. Contre toute attente, le cadet Valerian Castanié avait réussi à décrocher sa sélection au fleuret où seulement 3 éléments par nation sont qualifiables par arme. Après un excellent tour de poule où il ne concède qu'une défaite, il s'impose au stade des 32^e et des 16^e de finale face au Hongrois Gergo Szemes (15/9) et à l'Allemand Arwen Borowiak (15/11) pour ensuite s'incliner face à l'Américain Marcello Olivares, futur finaliste, sur le score honorable de 11/15 et prendre ainsi une superbe 9^e place sur plus de 150 participants. Le titre fut remporté par l'Américain Kenji Bravo sur son compatriote Olivares avec un Mexicain et un Polonais sur la 3^e place du podium prouvant ainsi la mondialisation de l'escrime avec les montées en puissance des continents Américain et Asiatique. Félicitations à Valerian, qui va certainement intégrer le centre de haut-niveau de Châtenay-Malabry la saison prochaine, et ce en restant dans la même catégorie, laissant ainsi l'espoir d'une nouvelle sélection mondiale.



INSCRIPTIONS POUR LES VACANCES D'ÉTÉ

COLONIES

Cette année pour les colonies d'été, nous vous proposons 6 destinations :

Destinations pour les 6/13 ans :

- Arces (Charente-Maritime) du 7 au 21 juillet 2018

Activités : Catamaran, Bodyboard, visite du zoo de la Palmyre...

- La Chapelle d'Abondance (Haute-Savoie) du 16 au 31 juillet 2018 et du 1er au 16 août 2018

Activités : Escalade, baignades, bob luge...

- Noirmoutier (Vendée) du 1er au 14 août 2018

Activités : Navigation sur Optimist (- 10 ans), Char à voile (+ 10 ans), vélo, visite d'un marais salant...

Destinations pour les 12/17 ans :

- La Chapelle d'Abondance (Haute-Savoie) du 16 au 31 juillet 2018 et du 1er au 16 août 2018

Activité : escalade, canyoning, baignades...

- Barcelone (Espagne) du 18 au 31 juillet 2018

Activité : Paddle, visite de Barcelone, Parc Port Aventura, baignades...

- Calella (Espagne) du 10 au 23 août 2018

Activité : Paddle surf, Parc aquatique Water World, Visite de Barcelone, baignades...

Les pré-inscriptions se dérouleront en 2 temps, à partir du jeudi 3 mai jusqu'au mercredi 9 mai 2018 : pour les enfants qui ne sont jamais partis en colonie ; à partir du lundi 14 mai 2018 : pour tout le monde.

De 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h, au service Jeunesse, Espace Lumière, 39 rue Elie Gruyelle (3ème étage).



ACCUEILS DE LOISIRS

Les Accueils de Loisirs d'été seront ouverts de 9 h à 17 h aux enfants âgés de 3 à 15 ans, du 9 juillet au 27 juillet et du 30 juillet au 17 août. Comme pour les vacances scolaires de printemps, les Accueils de loisirs maternel et élémentaire se dérouleront dans les locaux du groupe scolaire Michelet. L'accès se fera uniquement par le parvis du groupe scolaire dont l'entrée se trouve rue Jean Macé.

Une garderie sera proposée, pour les Accueils de loisirs Michelet maternel et élémentaire, de 7 h à 8 h 45 et de 17 h à 19 h.

Les inscriptions se font du lundi 4 juin 2018 au vendredi 22 juin 2018 inclus soit au service jeunesse soit en mairie annexe de Beaumont de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Renseignements au 03 21 74 55 44.

CAJ - CENTRE D'ANIMATION JEUNESSE

Le Centre d'animation jeunesse sera ouvert de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h aux enfants âgés de 11 à 17 ans inclus. L'accueil se déroulera au 1er étage de la Maison Anne Frank, rue Montpencher.

Les inscriptions sont font du mardi 5 juin au samedi 23 juin 2018, de 14 h à 17 h (dans la limite des places disponibles). Les inscriptions se font au 1er étage de la Maison Anne Frank, rue Montpencher. Aucune inscription ne pourra être effectuée par téléphone, ni après le 23 juin.



DES JEUNES HÉNINOIS CHEZ LES BRETONS !

En collaboration avec la ville d'Hénin-Beaumont et l'Inspection de l'Education nationale, Madame Gaillet et Monsieur Friboulet, enseignants à l'école élémentaire Pantigny, ont proposé à leurs élèves, un séjour en classe de mer à Douarnenez dans le Finistère

Ce séjour a eu lieu du 25 au 31 mars 2018 et a concerné cinquante élèves. Le programme fut riche en découvertes et en expérimentations ! Les élèves ont eu le plaisir de découvrir le port de plaisance de Douarnenez, ses infrastructures, ses plages et le sentier côtier. Ils ont visité la ville de Quimper, le port du Guilvinec, le phare d'Eckmühl, la Pointe de la

Torche. Sans oublier, la Pointe du Raz, classée « plus grand site de France ».

Équipés du matériel du parfait petit explorateur, les élèves ont également goûté aux joies de la pêche à pied. Une fois la récolte terminée, un aquarium a été constitué. Après avoir fabriqué leur propre cerf-volant, ils ont tenté de le faire voler sur les plages bretonnes ! Le séjour s'est terminé sur des jeux bretons et c'est la tête pleine de souvenirs à raconter que les élèves sont rentrés à la maison !

Ce séjour a été financé par la ville pour un montant de 19.700 €.



PastaVore

BAR À PÂTES - PIZZERIA

Nouveau livraison offerte tous les soirs à partir de 18 euros
 Pensez à commander
 au 09 86 79 71 43 ou 06 50 67 37 80
 [CB acceptée en livraison]

1,5L OFFERT EN LIVRAISON (PEPSI, ORANGINA, SEVEN UP)
 Exclusivement pour les livraisons en pizzas XL

NOS PIZZAS : 1 PIZZA ACHETÉE = 1 GRATUITE

Supplément ingrédient +0,70€
 Ingrédients de base : Tomate OU Crème Fraîche

- Bolognaise (Viande Hachée, Mozzarella, Olives)
- 4 Fromages (Reblochon, Chèvre, Gorgonzola, Mozzarella, Olives)
- Saumon (Saumon, Crème fraîche, Herbes, Olives)
- Kebab (Kebab, Crème fraîche, Mozzarella, Olives)
- Ch'ti (Moules, Oignons, Mozzarella, Olives)
- Chef (Jambon, Merguez, Chorizo, Poivrons, Oignons, Olives)
- Campeña (Poulet, Pommes de terre, Jambon cru, Lardons, Mozzarella, Olives)
- Paloma (Jambon cru, Lardons, Pommes de terre, Raclette, Olives)
- Savoyard (Jambon cru, Pommes de terre, Reblochon, Oignons, Olives)
- Végétarienne (Poivrons, Oignons, Champignons, Mozzarella, Olives)
- Faites-la vous même (4 ingrédients au choix)
- Calzone (Pizza au choix)

(Ø26cm)
Classique
13,00€

(Ø31cm)
XL
19,00€

FORMULE MIDI : 1 PIZZA AU CHOIX ET 1 BOISSON 33CL 8,00€

Fermeture exceptionnelle du 12 au 18 mai 2018 inclus

Un souci avec votre téléphone ou votre ordinateur ?

Contactez-nous !



C'Reparé

81 place Jean Jaurès - Hénin Beaumont

0 651 487 871

www.c-repare.fr - [c.repare.fr](https://www.facebook.com/c.repare.fr)

DEVIS GRATUIT



STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS :

*pas une option
mais une nécessité...*

En 2017 était lancée la première campagne de stérilisation de chats errants sur la commune grâce à la pugnacité d'Aurélia Beigneux, Vice-Présidente du CCAS et fervente défenseuse de la cause animale.

Cette dernière rappelle d'ailleurs que « bien que 41 chats aient bénéficié de cette opération, il reste encore plusieurs quartiers où la prolifération se poursuit et de nombreux riverains contactent régulièrement le CCAS pour le signaler et savoir si le dispositif va être reconduit ; la cohabitation avec les félins passe nécessairement par la régulation ».

Fort de son succès l'an passé, puisque pas moins de 20 femelles avaient pu être stérilisées (*une chatte est fertile vers 6 mois, n'a pas de ménopause, vit en moyenne 15 ans : à raison de 2 à 3 portées l'an, de 1 à 6 chatons, faites vos comptes !*), la ville d'Hénin-Beaumont a fait le choix de renouveler l'opération dans une volonté politique et éthique de la gestion des chats libres, sur des secteurs ciblés (ZAC, Sainte-Barbe, Saint-Roch, Darcy et les Arcades) et du 30 avril au 29 juin 2018.

L'occasion pour Aurélia Beigneux de rappeler également, que « chacun est concerné, la régulation est une responsabilité partagée : chaque propriétaire d'animal se doit de le faire identifier et stériliser, il n'est plus possible aujourd'hui d'entendre des préjugés tels qu'il faut laisser faire la nature ou que, sous prétexte que c'est un mâle, il ne ramènera pas de petits mais combien en fera-t-il ? »

QU'EST-CE QU'UN CHAT LIBRE ?

C'est un chat errant, vivant en groupe dans des lieux publics communaux.

POURQUOI STÉRILISER LES CHATS LIBRES ?

L'objectif est de contrôler les populations félines afin de réduire le nombre des errants, d'éviter la colonisation des quartiers par de nouveaux individus, de favoriser l'intégration des chats dans les milieux urbains et de fait, limiter les nuisances occasionnées (sonores, notamment lors des périodes de reproduction ou des bagarres, olfac-

tives par le marquage de chats non stérilisés et sanitaires par zoonoses).

PAR QUI ?

Le CCAS en partenariat avec la commune, les vétérinaires partenaires et les associations de protection animale « les sauvetages du cœur » et « les amis de Nala » est chargé de la mise en œuvre de l'opération.

Lorsque des chats libres sont signalés dans un des quartiers visés, une capture est programmée par l'une de ces dernières afin d'assurer les soins et, conformément à la loi du 1er janvier 2015, une relâche est effectuée, après convalescence, à l'endroit même de la capture.

COMMENT ?

Selon le cadre légal (article R.211-12 du Code rural), lorsque des campagnes de stérilisation des chats errants sont envisagées sur tout ou partie de la commune, celle-ci doit en informer la population par affichage et par tous moyens utiles (presse locale, site internet, page Facebook, etc.) au moins 8 jours avant leur mise en œuvre.

A ce titre, la commune invite les propriétaires de chats à faire identifier leur animal et à le maintenir en intérieur afin d'éviter sa capture.

Lors de la capture, le vétérinaire vérifie l'absence d'identification et le félin est alors stérilisé et identifié en qualité de « chat libre ».

Des cages trappes peuvent également être utilisées pour capturer les chats les moins sociables.

En résumé : pour assurer la salubrité publique, la tranquillité des riverains et protéger les chats libres, la stérilisation est l'affaire de tous, alors engagez-vous à nos côtés !

1 - l'article L212-10 du code rural et de la pêche maritime prévoit que les chiens et chats, préalablement à leur cession, à titre gratuit ou onéreux, sont identifiés par un procédé agréé par le ministre chargé de l'agriculture mis en œuvre par les personnes qu'il habilite à cet effet. Il en est de même, en dehors de toute cession, pour les chiens nés après le 6 janvier 1999 âgés de plus de quatre mois et pour les chats de plus de sept mois nés après le 1er janvier 2012.
2 La détérioration du matériel communal pourra faire l'objet d'un dépôt de plainte pour dégradation de bien public, article 322-1 du code pénal.



LA RENAISSANCE DES ACCORDÉONISTES HÉNINOIS

Créée il y a 80 ans par Louis Usaï, l'association « La Renaissance des accordéonistes héninois » initialement située à Billy-Montigny vient de s'installer, en janvier 2018, au sein de la Maison des associations Henri Claverie.

Présidée par Cathy Morel depuis un an, l'association compte aujourd'hui 12 musiciens. La présidente tient à souligner qu'elle n'accueille pas que des accordéonistes mais tous les musiciens qui le souhaitent. La nouvelle élue n'est pas une néophyte dans le monde de la musique puisqu'elle a débuté sa passion, il y a 30 ans, en intégrant les cours de solfège de Jean-Marc Papajak dispensés au sein de l'École municipale de musique d'Hénin-Beaumont.

Elle peut également compter sur son « bras droit » Pascal Flamme, directeur artistique historique de l'association mais surtout accordéoniste chevronné avec plus de 50 ans d'expérience au compteur ! Beaucoup d'héninois ont déjà eu le plaisir de l'écouter lors de manifestations organisées en ville mais aussi à la télévision dans la Chance aux chansons animée par Pascal Sevrin ou encore dans l'émission sur un air

d'accordéon diffusée sur Weo. L'association se réunit tous les mardis et vendredis au sein de son nouveau local et envisage dès l'an prochain de créer un festival d'accordéon à Hénin-Beaumont. En plus de leurs rencontres hebdomadaires, les musiciens proposent des cours individuels à 20 € / h ouverts à tous. Si vous souhaitez vous essayer à l'accordéon à l'occasion d'une leçon, l'association propose la location de l'instrument afin d'éviter un investissement onéreux.

Cathy Morel et son binôme Pascal Flamme tiennent à remercier la Municipalité – notamment Monsieur le Maire et Christopher Szczurek – pour son implication et son aide à l'occasion de leur relocalisation sur le territoire de la commune.

Vous retrouverez les membres de l'association lors du Carnaval, le 10 juin prochain !

**La Renaissance des
accordéonistes héninois**

07 60 49 47 96
cathy.morel@hotmail.fr

RENDEZ-VOUS AUX OLYMPIADES SPORTIVES



Le coup de sifflet donné pour ouvrir la journée des Olympiades sportives d'Hénin-Beaumont retentira dès 10 h le 30 juin 2018 au stade Delmotte situé dans la rue Pierre Brossolette.

L'objectif de notre manifestation est de proposer une journée conviviale, ludique et sportive aux habitants.

Des équipes mixtes, intergénérationnelles, composées de dix joueurs seront constituées et s'affronteront

lors d'activités sportives dans la joie et la bonne humeur. Bien évidemment, le fairplay sera de mise.

Tout le monde peut participer, à la seule condition d'être âgé de plus de 7 ans et domicilié à Hénin-Beaumont. Pour ce faire, rien de plus simple, il suffit de vous rendre dans la maison de quartier la plus proche de chez vous avant le vendredi 1^{er} juin 2018. Place limitées à 120 personnes soit 12 équipes.

FÊTES DES VOISINS : RENDEZ-VOUS LE 25 MAI !



Cette année la Fête des voisins aura lieu le vendredi 25 mai 2018. Elle a pour objectif principal de se rencontrer de façon conviviale autour d'un repas avec ses voisins, de tisser ou renforcer le lien social dans son quartier.

Les repas s'organisent souvent sur le principe d'une auberge espagnole : chaque participant amènera un plat salé ou sucré qui sera mis en commun et partagé entre tous les participants.

Comme l'année dernière, la municipalité s'appuie sur les maisons de quartier pour organiser une fête en étroite collaboration avec les bailleurs sociaux et le milieu associatif.

Aussi, si vous souhaitez venir partager ce moment de convivialité, vous pouvez contacter les organisateurs des fêtes de quartier :

Nos contacts :

Maison de quartier Kennedy / Ponchelet :
Monsieur Johan PORCHET / 06 12 32 16 16

Maison de quartier Maurice Thorez :
Monsieur Djelloul KHERIS / 06 88 83 47 07



481 bis rue Elie Gruyelle,
62110 Hénin-Beaumont
(à côté du restaurant l'Atelier)

Menuiseries

PVC - Alu

Portes d'entrée

Volets roulants

Motorisation

Réparation

Portes de garage

03 21 20 70 71



Devis
GRATUIT

TVA
5,5%





Les travaux de l'hôtel de ville se poursuivent



Depuis début avril, les travaux ont débuté côté rue Pasteur et se termineront fin juin. Sur la façade arrière, les reprises de maçonnerie sont achevées, la mise en peinture est en cours de réalisation, les menuiseries sont remplacées et les vitraux de l'escalier d'honneur viennent d'être remis en place (voir photo ci-dessous).

Toutefois, les travaux d'intervention sur le clocher ont mis à jour l'état de dégradation particulièrement prononcé de la structure

métallique porteuse des cloches. Eu égard de la situation, un confortement provisoire a été installé et les investigations via l'assistant de maîtrise d'ouvrage sont en cours pour permettre la reprise structurale et la réfection des zingueries d'ornement.

A l'issue de ces études, le planning de travaux sera recalé, mais selon les premières projections, la dépose de l'échafaudage ne semble pas envisageable avant fin juillet 2018.

L'Hôtel de ville encore critiqué par l'opposition !



On va finir par croire que les élus d'opposition n'aiment pas notre Hôtel de ville.

Sur les réseaux sociaux, Marine Tondelier critique régulièrement la rénovation et les travaux de la Mairie, n'hésitant pas à écrire : « pourquoi privilégier la remise en peinture du château majoral (sic) par rapport à la rénovation d'autres bâtiments recevant du public ». Cette phrase démontre la mesquinerie et l'incompétence de cette élue : il ne s'agit pas d'une « remise en peinture » mais d'énormes travaux de rénovation d'un édifice en ruine.

Plusieurs années de travaux au sein de l'Hôtel de ville s'achevant par le clocher, on découvre l'ampleur des dégâts puisque les cloches menaçaient de s'effondrer sur les agents municipaux.

Dès son arrivée aux responsabilités en 2014, Steeve Briois a fait de la rénovation de l'Hôtel de ville une priorité. Celui-ci a été intégralement refait en seulement 3 ans.

L'opposition municipale le déplore, nous ignorons si elle va jusqu'à regretter qu'un grave accident n'ait pas eu lieu...



UNE NOUVELLE RÉGLEMENTATION POUR NOS JARDINS ET ESPACES PUBLICS

Sans réglementation générale, nos jardins ou espaces publics ne pouvaient être entretenus et surveillés correctement. Le Service des espaces verts s'est penché sur le problème afin de rédiger un nouveau règlement.

Celui-ci concerne tous les jardins publics de la ville, qu'ils soient clôturés ou libres, et sera affiché dans tous les lieux concernés : les parcs Elie Gruyelle et Gabriel Péri, les squares Fénélon, Occre, Champ de

l'abbaye mais aussi le bois de la Peupleraie ou l'espace autour du lac du Bord-des-Eaux.

Ce règlement, composé de 10 articles, reprend tous les usages, des horaires d'ouverture aux conditions de circulation ou d'utilisation, de la promenade des animaux à la protection de la faune et de la flore, des nuisances sonores à la qualité environnementale... Chaque aire de jeux a, par contre, son propre règlement affiché au droit de chaque installation.

En mai, fais ce qu'il te plait !



***Nous, ce qui nous plaît,
c'est de partager notre passion
avec vous tous les jours !***



PEUGEOT

PEUGEOT BEAUMONT AUTOMOBILES
890 BOULEVARD FERNAND DARCHICOURT
62 110 HÉNIN-BEAUMONT - 03 21 13 20 50

Les travaux dans votre quartier

Ces travaux sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles de modifications selon les conditions climatiques



Angle de la rue de Douai (204) et de la rue Ambroise Paré : réfection de bordures et trottoirs.
35 rue Ampère : réfection de bordures et trottoirs.
19 rue Ampère : réfection de bordures et trottoirs.
du 62 au 76 rue de la Concorde : réfection de bordures et trottoirs.
du 38 au 60 rue de la Concorde : réfection de bordures et trottoirs.
90 rue de la Concorde : réfection de bordures et trottoirs.
258 rue Armand Thierry : pose de potelets bois.

TRANSPORTS COLLECTIFS :

LE BHNS N'EST PAS UN PROJET MUNICIPAL !



Vous souhaitez vous informer sur l'avancement des travaux du bus à haut niveau de service ?

Deux ambassadeurs du Syndicat mixte des Transports Artois-Gohelle sont à votre disposition pour répondre à vos questions :

Chérzade Zirar - 06 83 98 67 75

Maxime Faxime Fache - 07 89 31 87 02

Vous pouvez également suivre l'état d'avancement des travaux sur www.bulles-tadao.fr ou en téléchargeant l'application mobile «Bulles Tadao». Nous vous rappelons que le BHNS n'est pas un projet porté par la Municipalité.

NOUVEL ARRIVAGE !
 LUNETTES SOLAIRES ET OPTIQUES
 MAUBOUSSIN ET LONGCHAMP

98 rue Elie Gruyelle - f optic3000

MUSIC CENTER
France
Sonorisation
Home-Studio
Jeux de Lumière
centre de réparation
sono - hi-fi vintage

Vous avez du matériel hi-fi vintage, sono, disques vinyles, CD, DVD musicaux, vieilles calculatrices : ne les jetez pas, nous les récupérons
Nous recherchons cartes postales et documents sur Hénin-Liétard
www.music-center-france.com
89 rue de l'Abbaye - place de la République
62110 Hénin-Beaumont - 03 21 20 93 93
ouvert du mercredi au samedi :
de 10h30 à 12h30 et de 15h à 19h30



ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET TRAVAUX DE BRICOLAGE

La saison printanière est propice aux activités de bricolage dans son habitation et à l'entretien de son jardin. Rénovation du logement, tonte des pelouses, taille de haie, élagage d'arbres ; toutes ces activités peuvent être une source de bruit.

Ces bruits, de par leur intensité et leur répétition, peuvent générer des nuisances sonores. Afin de préserver la tranquillité des riverains, l'arrêté municipal 2015-2744 a fixé, conformément à l'arrêté préfectoral du 27 décembre 2007, des règles relatives à l'emploi d'outils bruyants.

Les travaux domestiques sont autorisés du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30, les samedis, de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et les dimanches et jours fériés, de 10 h à 12 h.

En dehors de ces périodes, l'emploi d'outils bruyants de bricolage, de jardinage, ou de tous autres travaux, n'est pas autorisé, de manière à réserver des plages horaires calmes pour les riverains.

La Police municipale, que vous pouvez joindre au n°06 03 58 36 60, est chargée de contrôler le respect de ces règles.

Fleurissement : Merci aux agents !



Bravo aux agents du Service des Espaces verts qui avec le retour du printemps s'activent pour embellir notre ville.

Comme toujours, ils font preuve de beaucoup d'imagination pour améliorer votre cadre de vie !



Pièces auto Hénin 62

Vente de pièces automobiles



Installés depuis janvier 2018, Manuel et Gwendoline Buchet vous accueillent au 211 rue Elie Gruyelle. Après avoir travaillé comme livreur, Manuel a décidé – avec sa compagne – de se lancer dans l'aventure de la création d'entreprise.

L'enseigne de pièces de rechange automobiles, vous propose un large choix comme des kits de distribution, kits d'embrayage, bougies d'allumage, pneus, disques de frein et bien d'autres produits à des prix attractifs.

Vous pouvez vous y rendre pour acheter des pièces ou des produits d'entretien, mais également pour y trouver des conseils de professionnels, de plus les devis sont gratuits.

N'hésitez pas à les contacter de nombreuses promotions vous y attendent tout au long de l'année.



Pièces auto Hénin 62

211 rue Elie Gruyelle, 62110 Hénin-Beaumont
09 81 80 22 51

Facebook : Pieces Auto Henin 62

Ouverture :

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h 30 - le samedi de 9 h à 18 h 30

Vos marchés du 17 et 22 mai déplacés !

En raison de la traditionnelle ducasse de la Pentecôte, les marchés hebdomadaires seront déplacés.

Attention : cette année, avec les travaux du BHNS réalisé par le SMT, les marchés du vendredi 18 mai et du mardi 22 mai seront déplacés rue de l'égalité et rue Blériot. Les commerçants vous accueilleront comme à l'accoutumée pour vous satisfaire et vous proposer la diversité de leurs produits. Pour rappel, l'accès au cimetière sera maintenu par le parking Ampère.



Vos commerçants du marché

PHILIPPE PINSET

Primeur

L'un des plus anciens commerçants du marché d'Hénin-Beaumont le mardi est **Philippe Pinset**. C'est en 1995, à l'âge de 31 ans, qu'il a commencé à vendre des fruits et légumes.

Aujourd'hui, Philippe est secondé par Mickael, son fils et jeune employé de 28 ans. Sur l'étal, le client peut trouver des fruits et des légumes, mais également des fruits secs.

Les approvisionnements viennent du marché de gros mais aussi des producteurs de la région, notamment pour les salades, carottes, poireaux, radis...

Mickael Pinset apprécie particulièrement la place de la République pour son ambiance de marché de village. Il installe son banc, composé de produits de première qualité à tarif accessible.

Originaire d'Isbergues, demeurant à Garbecque, l'entreprise familiale sillonne les marchés de la région. De Calais à Sin-le-Noble, de Dunkerque à Hénin-Beaumont la passion et l'amour du métier guident les Pinset.

Vous retrouverez votre commerçant place de la République le mardi matin !

PIZZERIA ENZO

Elue meilleure pizzeria de France 2017 selon le site guidepizzerias.com

43, rue Denis Papin
62 110 HENIN-BEAUMONT

03 21 20 44 41

Notre restaurant vous accueille
du mardi au jeudi de 11 h 30 à 14 h
et de 18 h à 22 h 30
le vendredi et samedi de 11 h 30 à 14 h
et de 18 h à 23 h
Fermé le dimanche & lundi

PLAT DU JOUR
LE MIDI

PIZZAS
PÂTES
SALADES
PANINIS

LA PIZZA
AU FEU DE BOIS
PRODUITS FRAIS

LIVRAISON
GRATUITE
À DOMICILE
& AU BUREAU

f Venez nous rejoindre sur Facebook :
Pizza Enzo Hénin Beaumont

Ô Macarons toqués récompensé !



Si les Français adorent les macarons, les Polonais aussi !

Bravo à nos pâtisseries de l'enseigne Ô Macarons toqués qui pour une première participation au Salon des entreprises partenaires à Konin se sont distingués en obtenant le prix du meilleur produit.

La Municipalité adresse ses sincères félicitations à ces jeunes entrepreneurs héninois !



ROC-ECLERC

Parce que la vie est déjà assez chère !

Le forfait Obsèques

**formule Inhumation
à partir de**

1765€ TTC*

**formule Crémation
à partir de**

1340€ TTC**

À votre service à
HÉNIN BEAUMONT
BILLY-MONTIGNY
BRUAY-LA-BUISSIÈRE
LENS

03 21 13 57 57

PERMANENCE 24h/24 - 7j/7
DEVIS GRATUIT

- **Pompes Funèbres**
- **Marbrerie**
- **Contrat Obsèques**
- **Accès toutes
chambres funéraires**

roc-eclerc.fr

* Ce prix comprend les prestations suivantes : Démarches et formalités 155,00 € TTC - Cercueil social en pin, forme Parisien épaisseur 22mm, équipé d'une cuvette étanche et de 4 poignées, de cache vis, avec plaque d'identification 505,00€ TTC - Mise en bière 105,00 € TTC - Véhicule funéraire avec chauffeur, 2 porteurs (pour transport limité aux villes sur lesquelles sont implantés les magasins) 495,00 € TTC. Ouverture/fermeture caveau 515,00 € TTC. Hors taxe d'inhumation (variable en fonction des communes). Offre disponible uniquement dans les agences ROC-ECLERC citées ci-dessus. Tarif en vigueur au 1 novembre 2017. ** Ce prix comprend les prestations suivantes : Démarches et formalités 155,00 € TTC - Cercueil social en pin, forme Parisien épaisseur 22mm, équipé d'une cuvette étanche et de 4 poignées, de cache vis, avec plaque d'identification 505,00€ TTC - Mise en bière 105,00 € TTC - Véhicule funéraire avec chauffeur, 2 porteurs (pour transport limité aux villes sur lesquelles sont implantés les magasins) 495,00 € TTC. Urne et sa plaque d'identité 90,00 € TTC. Hors Taxe et Frais de crémation (variable en fonction des communes). FUNECAP NORD - SAS au capital de 960 000 € - Société membre du réseau ROC ECLERC - 314, route de Lille - 62300 LENS - RCS Arras 441 232 352 - N° Ogas 14 001 851 - Crédit photo : Masterfile - Création : CM Communication / Com Une bulle

Les groupes s'expriment sous leur responsabilité dans le cadre des dispositions prévues par la loi n°2002-276 du février 2016 relatives à la démocratie de proximité. La répartition de l'espace d'expression est proportionnelle au nombre de conseillers municipaux

Groupe Majorité municipale

« Les finances communales pour les nuls », livre de chevet de l'opposition !

Lors du dernier conseil municipal, en rendant volontairement le débat long et stérile, durant près de 6 heures, les élus d'opposition ont accumulé les erreurs de débutant.

Amnésie. En déclarant que la situation trouvée en 2014 était saine, l'opposition oublie son contentieux avec une société réclamant 10 millions d'euros aux contribuables et la menace des emprunts toxiques (une bombe à retardement de plus de 20 millions d'euros). Heureusement, Steeve Briois a résolu ce risque sans que cela ne coûte un centime à la collectivité !

Soutien au Gouvernement. En déclarant que les dotations de l'Etat ne bougent pas, l'opposition ment car, en 2018, ce sont encore 60.000 euros de moins pour la commune. Depuis 2014, la dotation forfaitaire est passée de 5.7M d'euros à 3.5M d'euros (332 euros/habitant en 2013 contre 302 euros/habitant en 2017). Pourquoi soutenir cette folle politique contre les communes ?

Mauvaise foi. En déclarant que le niveau d'investissement est faible, l'opposition tente de banaliser un niveau record pour les investissements (371 euros/habitant en 2017 contre seulement 211 euros/habitant en 2013). C'est plus que l'agglomération Hénin-Carvin qui compte 14 communes !

Erreur de calcul. En déclarant que le ratio dépenses d'équipement/recettes est sous la moyenne nationale, l'opposition illustre ses faiblesses en mathématiques. Ce ratio est supérieur de 10 points à la moyenne nationale. Faudra-t-il apprendre à compter à l'opposition ?

Incompréhension. En déclarant que les dépenses pour le BHNS sont obligatoires, l'opposition prouve qu'elle ne connaît rien aux dossiers communaux. Les dépenses évoquées visent à améliorer la qualité de vie des habitants : enfouissement des réseaux, meilleure qualité des trottoirs et de l'éclairage public. Rien à voir avec le BHNS !

Polémique stérile. En déclarant s'alarmer de voir un excédent de fonctionnement de plus de 5M d'euros, l'opposition inquiète. Depuis quand est-ce un problème de disposer d'argent sur son compte bancaire (c'est une stratégie financière d'optimisation des fonds propres) ? Les économies d'aujourd'hui sont les investissements de demain. Ce que l'opposition propose, c'est d'endetter la ville et donc les contribuables !

Toutes ces erreurs de l'opposition témoignent de son amateurisme et de son incapacité potentielle à gérer notre commune. Les élus de l'opposition devraient vraiment acheter le livre « Les finances communales pour les nuls » !

Groupe Agissons unis pour Hénin-Beaumont

Investissements 2018 : la tourniquette pour faire la vinaigrette

La liste présentée par le Maire lors du Conseil Municipal d'avril ressemble à une chanson de Boris Vian. Extrait : -petit matériel et outillage, propreté urbaine : 20 000 € -fin du parvis école Michelet (4 ans pour le réaliser !) : 14 000 € -église Saint Martin (engagé depuis 10 ans !) -étude piscine : 304 000 € (juste pour une étude !)

Il ne manque plus que « la tourniquette pour faire la vinaigrette » ! Au total, il y en a pour 14 M €. Mais ce sont des promesses que la majorité ne tient jamais. En 2017 déjà, elle promettait 15 M € d'investissements et n'en a réalisé que 9 ! Sur un budget de fonctionnement de 50 M€, c'est très faible ! Si l'on enlève le BHNS dont la ville n'est pas à l'initiative, on tombe à moins de 12 M €, et seuls 8 M € seront effectivement réalisés. Très en dessous du niveau attendu pour une ville de la taille d'Hénin-Beaumont ! Conclusion : la majorité municipale n'a aucune créativité, aucune ambition pour notre ville, la sous-estime, lui fait prendre du retard et ne baisse même pas les impôts ! **S. Filipovitch, E. Binaisse, P. Dulongpont, G. Gorillot, D. Noël, M. Tondelier, conseillers municipaux**

Note de la rédaction

L'opposition raconte n'importe quoi, une fois de plus : elle ne supporte pas, en effet, que les investissements de 2018 soient deux fois plus importants que ceux réalisés lors du mandat d'Eugène Binaisse (son chef de groupe). Dans le cas du parvis de l'école Michelet, le règlement définitif ne peut intervenir qu'au moment de la réception des dernières factures. C'est une règle de procédure obligatoire applicable à la commande publique, mais il est vrai que dans ce domaine Eugène Binaisse était... disons... un peu léger.

Concernant la piscine, l'opposition touche le fond en critiquant le lancement d'une étude indispensable pour permettre sa rénovation (loi sur la maîtrise d'ouvrage). Lors du dernier conseil municipal, Stéphane Filipovitch (conseiller municipal socialiste), est allé jusqu'à se demander si rénover notre piscine était une « priorité » et a précisé qu'il y aurait « un équipement moderne au nord de l'agglomération ». L'opposition veut vous envoyer nager avec vos enfants à Carvin !

Vos rendez-vous

Samedi 5 mai

Salon pour Elles : Salle WILQUIN - Espace François Mitterrand - de 9 h 30 à 18 h 30

Dimanche 6 mai

Tournoi de bridge organisé par Hénin Bridge : Foyer Léon Jouhaux

Triathlon organisé par Hénin Endurance Team : Lac du Bord-des-Eaux terri des Pommiers ; à partir de 9 h

Mardi 8 mai

Marché aux puces organisé par Speed Fly : rues Robiaud, Guynemer, Charcot ; de 8 h à 18 h ; renseignements au 06 51 94 99 98

Cérémonies Commémoratives du 73ème anniversaire de la victoire alliée du 8 mai 1945 : 10 h 30 Monument aux morts Beaumont ; 11 h Cimetière centre ; 11 h 30 Visite de l'exposition et Allocution dans le Hall de l'Hôtel de ville ; 12 h 30 Repas fraternel organisé par la Municipalité à la salle du Rex Boulevard Schumann

Dimanche 13 mai

Marché aux puces organisé par les Amis de la Cité : Boulevard des Frères Herbaut ; de 9 h à 18 h ; renseignements au 07 68 27 17 61

Hommage à Jacques Piette : 10 h 30 à la stèle de l'angle des Boulevards Jacques Piette et Fernand Darchicourt (face à l'Espace François Mitterrand)

Mercredi 16 mai

Repas organisé par l'Age d'or : Salle Léon Jouhaux ; à partir de 12 h ; renseignements au 06 73 09 80 40

Samedi 19 mai

19ème tournoi de judo organisé par Hénin Judo Ju-Jitsu : Salle WILQUIN - Espace François Mitterrand

Dimanche 20 mai

Loto organisé par l'ALPH : Salle Albert DEBEYRE : renseignements au 06 83 09 81 36

Mardi 22 mai

Don du sang organisé par l'EFS : Salle Albert DEBEYRE : de 10 h à 13 h et de 14 h 30 à 18 h

Mercredi 30 mai

Loto organisé par l'Age d'or : Salle Léon Jouhaux ; à partir de 14 h ; renseignements au 06 73 09 80 40



Christopher Szczurek,
Adjoint au maire
délégué à la Vie citoyenne,
Conseiller départemental

Steeve Briois,
Maire d'Hénin-Beaumont,
Député Européen

Bruno Bilde,
Député du Pas-de-Calais,
Conseiller municipal

Le Conseil municipal
Le Comité de coordination des sociétés patriotiques

Hommage à Jacques Piette

102^e anniversaire de sa naissance

Dimanche 13 mai à 10 h 30
Square du boulevard Darchicourt
Face à l'Espace François Mitterrand

Suivez l'actualité de
votre ville sur :



@ville.heninbeaumont



@HeninBeaumont



www.henin-beaumont.fr

La mairie vous accueille du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
(hors périodes de vacances scolaires)

03 21 74 87 00

BEAUMONT *en fête*



**DU VENDREDI 1^{ER}
AU DIMANCHE 3¹ JUIN**

VILLAGE DE BEAUMONT



Chérie 107.3 FM LENS

DUCASSE

COURSE CYCLISTE

CONCERTS ET THÉÂTRE

MARCHÉ AUX PUCES

BAPTÊME D'HÉLICOPTÈRE

FOULÉE BEAUMONTOISE

...



PILESÉCURITÉ

TELESURVEILLANCE - SURVEILLANCE - VIDEO-SURVEILLANCE

SECURITE GARDIENNAGE - PROTECTION RAPPROCHEE

GESTIONS D'EVENEMENTS - INSTALLATION D'ALARME ET DE VIDEO

03.66.14.00.36

41 rue de l'Abbé Dessenne
62110 Hénin-Beaumont

www.piles-securite.com
contact@piles-securite.com



Piles Sécurité

01.60.01.80.58

2 avenue de la Gare
77440 Lizy-sur-Ourcq